



**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY**

Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الأفريقية
السكرتارية
ص. ب. ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITÉ
AFRICAINNE**

Secretariat
B. P. 3243

Addis Ababa * ادیس ابابا

CONSEIL DES MINISTRES

Vingt-deuxième session ordinaire

Addis-Abéba, 27 février - 3 mars 1974

CM/562 (XXII)

PARRAINAGE DE LA CANDIDATURE DE MONSIEUR AMADOU-NAHTAR M'BOW
AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'U.N.E.S.C.O.



PARRAINAGE DE LA CANDIDATURE DE MONSIEUR AMADOU-MAHTAR M'BOW
AU POSTE DE DIRECTEUR GENERAL DE L'U.H.E.S.C.O.

I. Procédure utilisée pour l'inscription de la question à
l'ordre du jour de la réunion du Conseil des Ministres

Un télex provenant de Monsieur Assane Seck, Ministre des Affaires étrangères du Sénégal et daté du 16 janvier 1974 demandait au Secrétariat général de l'OUA d'inscrire la question de la candidature de Monsieur Amadou-Mahtar M'Bow au poste de Directeur général de l'UNESCO en vue des prochaines élections devant avoir lieu en octobre 1974.

L'inscription de la question à l'ordre du jour du Conseil des Ministres devait comporter l'étude des moyens nécessaires en vue d'obtenir un appui collectif des Etats membres de l'Organisation à la candidature de Monsieur M'Bow.

II. Note explicative (d'après un document de la Délégation
permanente du Sénégal auprès de l'UNESCO)

Origine de la candidature

Au cours du Sommet des Chefs d'Etat africains à Addis-Abéba, en mai 1973, le Président de la République du Sénégal a été sollicité par des Chefs d'Etat qui lui ont fait savoir qu'ils avaient appris que Monsieur René Maheu ne souhaitait pas se représenter à la fin de son mandat en 1974 et, qu'au sein de l'Organisation, il y avait une personnalité africaine qui réunissait tous leurs suffrages.

En conséquence, ils exprimèrent le souhait que le Président Senghor présente la candidature de M. Amadou-Mahtar M'Bow et lui firent part de leur ferme intention de soutenir cette candidature.

Le Président a alors répondu que, pour des raisons de courtoisie, il estimait devoir s'informer des intentions du Directeur général actuel avant de donner suite à leur demande.

Position de M. René Maheu

Le Délégué permanent du Sénégal auprès de l'UNESCO, M. Blaise Senghor, également vice-Président du Conseil exécutif, fut chargé par le Président Senghor de cette mission d'information auprès de M. René Maheu qui lui déclara, au mois de juin, que d'une part, il souhaitait prendre sa retraite et que d'autre part, il y avait un large consensus, au sein de l'Organisation, pour que le prochain Directeur général de l'UNESCO fut un homme du Tiers-Monde. Il appartenait donc, selon lui, au Tiers-Monde de s'unir et de trouver un candidat valable pour continuer sa politique d'aide au Tiers-Monde et le maintien de la multiplicité des cultures.

M. M'Bow lui apparaissait comme étant le plus qualifié de par ses compétences et sa personnalité pour être ce candidat. Il ajouta que si le Tiers-Monde n'était pas assez discipliné et conscient de ses intérêts pour se mettre d'accord sur un nom, il serait prêt à accepter, comme certains le lui demandent, de demeurer à son poste pour quelques années mais sans aller jusqu'à la fin d'un troisième mandat.

Présentation de la candidature

- Sur la base du rapport de son Délégué permanent, le Président Senghor adressa au Docteur Fûad Sarruf, Président du Conseil exécutif, une lettre en date du 12 novembre 1973, par laquelle il présentait officiellement la candidature de H. Amadou-Mahtar M'Bow, actuel sous-Directeur général de l'UNESCO pour l'Education, aux fonctions de Directeur général de l'UNESCO à l'expiration, en 1974, du mandat de l'actuel Directeur général, M. René Maheu.

Dans cette lettre, le Président Senghor souligne, avec justesse, qu'il a pris l'initiative de cette candidature parce que M. M'Bow est originaire du Sénégal, mais qu'il le fait aussi à la demande expresse de nombreux pays africains dont les Chefs d'Etat en ont exprimé le souhait à l'occasion du dernier Sommet de l'OUA qui a eu lieu en mai 1973 à Addis-Abéba.

Il met, par ailleurs, l'accent sur la portée historique de cette candidature africaine, car le moment lui paraît opportun pour qu'un fils de l'Afrique occupe, enfin, le poste de direction d'une organisation internationale dont l'action est hautement appréciée par le Tiers-Monde pour ce qui est notamment de la compréhension entre tous les peuples, dans la sauvegarde de leur identité culturelle et de la coopération internationale, dans le respect de la dignité de chacun qui est le gage d'une paix juste et durable.

- Par une lettre, en date du 12 novembre 1973, il informe les Chefs d'Etat africains qu'en réponse au vœu formulé au Sommet de l'OUA, il avait présenté officiellement la candidature de M. M'Bow. Il leur demandait également, comme promesse lui en a été faite, de joindre leurs efforts aux siens, en adressant, dans les meilleurs délais, une lettre au Président du Conseil exécutif de l'UNESCO pour lui proposer formellement la candidature de M. M'Bow. En effet, il lui paraissait souhaitable que les Etats membres de l'OUA, dont M. M'Bow doit être le candidat, soient parmi les premiers à proposer sa candidature et, à la soutenir avec vigueur. Il ajoutait que si les candidatures africaines à la direction d'organisations internationales ont connu jusqu'ici l'insuccès que l'on sait, c'est parce que généralement nos pays n'ont pas su faire preuve de vigilance, voire de détermination pour faire pièce aux manœuvres de groupes de pays mieux organisés et plus décidés.

Action auprès de l'OUA

Dans une lettre, en date du 12 novembre 1973, adressée au Général Gowon, Chef du Gouvernement fédéral du Nigéria et Président en exercice de l'OUA, le Président Senghor exprime le souhait que l'OUA entreprenne, dès maintenant, une action vigoureuse pour le soutien à la candidature africaine de M. M'Bow.

Le Président Senghor, tout en continuant à agir, estime, par ailleurs, que l'enjeu est d'une dimension telle pour le continent africain qu'une action vigoureuse de l'OUA est de la plus haute importance et de la plus grande urgence.

Le Conseil des Ministres est, en conséquence, appelé à parrainer la candidature de M. M'Bow au nom de l'OUA et à demander au Secrétaire général administratif de prendre les initiatives qui s'imposent pour assurer le succès de cette candidature.

III.

CURRICULUM VITAE

Amadou-Mahtar M'Bow, né le 20 mars 1921 à Dakar (Sénégal)

I. Etudes supérieures

- 1946 - 1947 Années préparatoires à l'Ecole
d'Ingénieurs électriciens Bréguet,
Paris
- 1948 - 1951 Faculté des Lettres de l'Université de
Paris

II. Carrière

- 1951 - 1953 Professeur au Collège de Rosso
(Mauritanie)
- 1953 - 1957 Directeur du Service de l'Education de
base du Sénégal et Chef de missions
d'éducation de base (alphabétisation,
éducation sociale et développement
communautaire)
- 1957 - 1958 Ministre de l'Education nationale et de la
Culture dans le premier Gouvernement
sénégalais de la période de l'autonomie
interne
- 1958 - 1964 Professeur au Lycée Faidherbe
(Saint-Louis du Sénégal)
- 1964 - 1966 Professeur à l'Ecole Normale Supérieure
de Dakar (enseignement général et formation
pédagogique des professeurs de l'enseigne-
ment secondaire et des inspecteurs primaires)
- 1966 - 1968 Ministre de l'Education nationale
- 1968 - 1970 Ministre de la Culture et de la Jeunesse
- 1968 - 1970 Député à l'Assemblée Nationale du Sénégal
Conseiller municipal de la Commune de
Saint-Louis du Sénégal

depuis 1970 (novembre) Sous-directeur général de l'UNESCO,
chargé de l'Education

III. Activités en liaison avec l'UNESCO

Président de la Commission nationale sénégalaise de
l'UNESCO (1966 - 1968)

Chef de la Délégation sénégalaise à la quatorzième session
de la Conférence générale (1966)

Elu membre du Conseil exécutif de l'UNESCO (octobre 1966)

Chef de la Délégation sénégalaise à la Conférence sur
l'éducation et la formation scientifique et technique dans
leurs rapports avec le développement en Afrique
(Nairobi, 16 - 27 juillet 1968) et vice-Président de
cette conférence

Chef de la Délégation sénégalaise à la quinzième session
de la Conférence générale de l'UNESCO (1968)

Président de la sous-Commission de l'Education de la
Commission du programme à la quinzième session de la
Conférence générale de l'UNESCO

Président du Groupe des Etats membres d'Afrique

Président du groupe des "77"

Président de la Commission du Programme et des Relations
extérieures du Conseil exécutif de l'UNESCO (1968 - 1970)

IV. Autres activités en rapport avec l'Education et la Culture

Président de la Commission des experts chargés de la
réforme des programmes d'Histoire et de Géographie des pays
africains et malgache d'expression française (Abidjan 1965)

Président du VIème Congrès panafricain de Préhistoire et de
l'Etude quaternaire (Dakar 1967)

Chef de la Délégation sénégalaise au 1er Festival culturel
panafricain et Président du Symposium sur la culture
africaine (Alger 1969)

V. Autres activités et associations professionnelles

Président de l'Association des Etudiants africains de Paris (1948 - 1950)

Président, puis Secrétaire général, de la Fédération des Etudiants d'Afrique noire en France (1950 - 1951)

Président d'Honneur de la Société sénégalaise des professeurs d'Histoire et de Géographie (depuis 1966)

VI. Publications

- 1953 - 1957
- Monographies diverses sur les villages
- Enquête préliminaire sur le village de Badiana (Casamance), Education de base, Saint-Louis (Sénégal), novembre 1953
- Enquête préliminaire sur le village de Dembakané (vallée du Fleuve Sénégal), Education de base, Saint-Louis, mars 1954
- Enquête préliminaire sur le village de Sénoudébou (Boundou), Education de base, Saint-Louis, mai 1954
- Enquête préliminaire sur le village de Mangaroundou (Casama), Education de base, Saint-Louis, avril 1954 et Education africaine, Dakar nouvelle série no. 31, 1955
- Enquête préliminaire sur le village de Gaya (Delta du Sénégal), Education de base, Saint-Louis (Sénégal)
- Rapports d'évaluation sur diverses missions d'éducation de base, Education de base, Saint-Louis (Sénégal) et "Education africaine", Dakar
- 1963 - 1970
- "Afrique africaine" (en collaboration)
Editions Clairefontaine, Lausanne (Suisse)
1963
- "Le Continent africain"
Editions Clairafrique, Dakar, 1965

Manuel de Géographie à l'usage des élèves de l'enseignement primaire du Sénégal (en collaboration)
Editions Journaux, Caen

"L'Afrique", manuel de Géographie à l'usage des élèves de l'enseignement secondaire des pays africains et malgache d'expression française
Editions du livre africain, Paris, 1968 et 1969

Co-Directeur de la collection des manuels d'Histoire (nouveaux programmes) à l'usage des élèves de l'enseignement secondaire des pays africains et malgache d'expression française
Editions Hatier, Paris

- 1er vol. Des origines au VIème siècle (1969)

- 2ème vol. Du VIIème siècle au XVIème siècle (1970)
(à paraître, 6 autres volumes)

Nombreux rapports et communications sur les problèmes de l'éducation et de la jeunesse au Sénégal

"Dossier Afrique" (en collaboration)
Editions Marabout, Bruxelles, 1970.

Propos sur l'éducation et la culture, Dakar, 1970

GROUPE AFRICAÏN UNESCO

Ayant procédé, lors de sa réunion du 16 janvier 1974 à un large échange de vues sur la candidature de Monsieur Amadou-Mahtar M'Bow, Sous-Directeur Général à l'Education, présentée par le Sénégal au poste de Directeur Général de l'UNESCO, dont l'élection doit avoir lieu pendant la 18ème Session de la Conférence Générale,

Rappelant la communication du Secrétariat Général de l'OUA (PL/PGM/1/1-73) du 9 août 1973 et celle du Président du Groupe Africain de l'UNESCO en date du 19 décembre 1973 concernant la même candidature,

Rappelant également le désir ardent et légitime des Chefs d'Etats Africains pour la promotion d'Africains en vue d'assumer des responsabilités de Direction d'Organisations Internationales,

Exprimant sa gratitude au Gouvernement de Sénégal pour cette importante et très opportune initiative,

Prenant connaissance avec une grande satisfaction de l'appui massif croissant à cette candidature africaine non seulement de l'Afrique toute entière, mais également de pays en dehors de notre région,

Souhaite vivement que les Etats Membres Africains soient massivement soutenus par les autres groupes géographiques dans leur action,

Réaffirme unanimement et sans réserve son appui à cette candidature africaine.

CM/562 (XXII)

Annexe I

Page 2

Le Groupe Africain

Réuni le 11 février 1974 en vue d'arrêter la stratégie à adopter concernant la candidature africaine au poste de Directeur Général de l'UNESCO

Considérant que le Sénégal a présenté la candidature de Monsieur Amadou Mahtar M'Bow au poste de Directeur Général de l'UNESCO

Rappelant la communication du Secrétaire Général de l'OUA (NO. PL/GPM/1/1-73 du 3 août 1973) ainsi que la déclaration du Bureau du Groupe Africain (du 17 janvier 1974)

Fait sienne ladite déclaration

Enregistre avec satisfaction l'appui apporté à cette candidature par des pays appartenant aux différentes régions du Monde

Souhaite vivement que tous les groupes accordent sans réserve leur appui à cette candidature africaine qui apparaît déjà en fait comme celle du Tiers-Monde

Invite instamment le Bureau à entreprendre à cet effet sans retard les démarches et actions appropriées.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1974-02

Sponsorship of the Nomination of Mr. Amadou-Mahtar M'Bow to the Post of Director General of U.N.E.S.C.O.

Organization of African Union

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/9291>

Downloaded from African Union Common Repository